



## Communiqué de soutien

Toulouse, le 21/10/21

### **SUD Éducation protège et protégera toujours les personnel d'éducation qui s'engagent auprès de familles mal-logées**

En tant que personnel de l'éducation, nous sommes en contact direct avec de plus en plus de familles mal-logées ou non-logées. Nous dénonçons, bien sûr, ce système qui oblige des familles à vivre dans la précarité, pendant que d'autres profitent d'un confort illimité. Mais, par ce communiqué, nous dénonçons surtout la non-prise en charge par la préfecture de ces familles alors que le droit au logement est un droit constitutionnel. En côtoyant ces familles au quotidien, il nous est impossible de fermer les yeux sur ces situations et de rentrer chez nous le soir comme si de rien n'était. Non, la chaleur de nos foyers ne nous fait pas oublier que d'autres dorment dehors... C'est pour cela que de plus en plus de collègues tentent de pallier ce manque :

- en payant de leur propre poche des nuits d'hôtel et/ou des repas ;
- en invitant chez elles.eux des familles à manger et à dormir ;
- en accompagnant sur leur temps personnel des familles au DAL (association Droit Au Logement) ;
- en ouvrant et en protégeant des squats ;
- en organisant des collectes de dons (habits, nourriture...).

La préfecture nous laisse faire, et le rectorat, notre employeur, a décidé, lui aussi, de fermer les yeux !

Ceci est inacceptable, la préfecture doit se prendre en main, et assurer aux enfants et aux familles des conditions nécessaires pour vivre dignement.

Nous sommes solidaires et protégerons toujours nos collègues qui s'engagent dans des actions, parfois illégales, mais toujours légitimes !